

Renseignements, modalités et règlements

INSCRIPTION ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES ARTISTES

- La période de mise en candidature pour l'édition de 2020 est du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} mars 2020 ;
- Pour soumettre votre candidature, vous devez compléter le formulaire de pré-inscription sur le site web du Salon. Vous aurez besoin de documents que vous devrez téléverser sur le site :
 - Votre curriculum vitae
 - Une photo de vous
 - Trois photographies de vos œuvres
 - Texte décrivant votre démarche artistique
- Un comité de sélection externe, sera chargé du choix des artistes ;
- Le comité de sélection fera connaître ses choix en mai 2020. Une réponse d'acceptation/refus de participation sera envoyé à tous les artistes ;
- Pour les candidats retenus, vous recevrez toutes les informations nécessaires pour le déroulement du symposium ;
- Une fois votre candidature acceptée, vous recevrez un formulaire d'inscription détaillé avec les frais d'inscription à payer. Les frais sont les suivants :
 - 2 panneaux (4'x8') pour 160\$;
 - 3 panneaux (4'x8') pour 240\$;
- Votre participation vous donne droit au cocktail dînatoire du vendredi soir, au souper des artistes le samedi soir et les 2 dîners du week-end ;
- Avec vos panneaux d'accrochage, vous aurez des crochets, une chaise et l'électricité;
- Prévoir votre propre équipement d'éclairage (DEL seulement). Vous pourrez installer une petite table si vous le désirez. (2'x4' maximum).

DURANT LA TENUE DU SYMPOSIUM 2020

- Il est demandé aux artistes de travailler sur place et d'être présents à leur kiosque durant les heures d'ouverture au public ;
- L'artiste s'engage à présenter ses œuvres originales uniquement. Aucune copie d'artiste ne sera autorisée ;
- L'artiste a la possibilité de vendre des produits dérivés (cartes, calendrier et signets).

PROMOTION

À des fins promotionnelles uniquement, l'artiste accepte de donner au Salon Régional des Arts en Chaudière-Appalaches, le droit d'utiliser les photographies de ses œuvres et de lui-même ou de toutes autres photographies prises lors de l'événement.

DÉGAGEMENT

Par la présente, je dégage de toutes responsabilités le comité du Salon Régional des Art en Chaudière - Appalaches, La Cache à Maxime ; ainsi que toutes les personnes agissant pour eux (organisateur, bénévoles, etc.) pour tous dommages (feu, vol, vandalisme, perte, bris ou autres) qui pourraient survenir pendant l'installation et l'exposition de mes tableaux et autres pièces.

PAIEMENT

Votre paiement, non remboursable, confirmera votre inscription.

J'atteste avoir pris connaissance des informations, modalités et règlements du Salon Régional de Arts et je m'engage à respecter ces conditions. Je déclare aussi que toutes les informations fournies sont véridiques.

NOS ADRESSES

Adresse administrative

SRDA
474, chemin de l'Écore N
Vallée-Jonction (Québec)
G0S 3J0

Adresse du symposium (16,17 et 18 octobre seulement)

La Cache à Maxime
265, rue Drouin
Scott (Québec)
G0S 3G0

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Pierrot Poulin au 418 389-8636